ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

GAEC FLEUROT LA BERRICHONNE

Au capital de 15296€
Siège social : 21400 MONTLIOT ET COURCELLES
RCS DIJON 344007752

Par AGE du 18/04/2023, les associés ont décidé de transformer le GAEC en EARL, modifié la dénomination sociale, précisé le libellé du siège social, réduit le capital social, modifié la gérance, à effet du 18/04/2023, ainsi qu'il suit :
Dénomination : FLEUROT MATTHIEU
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Siège social : 11 Rue de la Plaine 21400 MONTLIOT ET COURCELLES
Capital social : 7648€
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles par l'article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime
Gérance et Associé unique : M Matthieu FLEUROT demeurant à MONTLIOT ET COURCELLES (21) 11 rue de la Plaine
Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément préalable des associés.
Les modifications statutaires seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON

AL23007804

MODIFICATION DU CAPITAL

LA CROIX SAINT LAURENT, SCEA au capital de 144 000,00 €, siège social : La Croix Saint Laurent 21310 BEIRE LE CHATEL, 418 772 935 RCS DIJON, AGE du 30/04/2023 : augmentation du capital social de 16 016 €, ancienne mention : 144 000 €, nouvelle mention 160 016 €. Pour avis. La gérance

AL23008197

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Par décision du 26/05/2023, les associés de la société LILOU, SARL au capital de 500 000 euros, Siège social : 25 B Rue des Cent Ecus 21000 DIJON, RCS DIJON 501 956 783, ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social pour le fixer au 13 rue Gustave Noblemaire 21000 DIJON à compter du même jour et d'étendre l'objet social à : toute activité de marchands de biens, la location de biens immobiliers, le commerce de vins en gros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis - La Gérance

AL23008335

CHANGEMENT DE GÉRANT

FLEUREY IMMO

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 192 avenue Jean Jaurès, 21000 DIJON
907 664 015 RCS DIJON

AGORE du 12/05/2023 – Modification gérance
AM : M. Saïd KEDDAH
NM : KEDDAH INVEST, SARL au capital de 3.720.000 €, 192 avenue Jean Jaurès, 21000 DIJON, RCS DIJON 920 066 545
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL23008363

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

RB & FLH

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 14B Rue du Faubourg Saint-Nicolas -
21200 BEAUNE
882 150 808 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2023, l'associé unique a :
décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :
- l'exercice de toutes activités d'intermédiaire de commerce, ce inclus notamment mais pas seulement celles d'apporteur d'affaires, de commissionnaire, de courtier, de représentant commercial et ce, dans tous les secteurs d'activités et plus particulièrement dans le secteur de la production, la récolte, l'élevage ou la commercialisation de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, et plus généralement de toute boisson alcoolisée ou non ; -l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toute boisson alcoolisée ou non et de tout produit se rapportant à l'activité vinicole ainsi que toute opération de négociation et de commission. , et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
- décidé de transférer le siège social du 14B Rue du Faubourg Saint-Nicolas - 21200 BEAUNE au 24 Rue Jacques de Molay – 21200 BEAUNE et ce, à compter du 31 mai 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis. Le Président.

AL23008371

DES CEPS

SCI au capital de 1000€
La Tuilerie, 89550 Hery
814 289 690 RCS Auxerre
L'AGE a décidé, le 26/05/2023, de transférer le siège social de la société au 1 Square Francisco de Goya, 91450 SOISY SUR SEINE
La société sera radiée du RCS de Auxerre et réimmatriculée au RCS de Evry

AL23008374

MODIFICATION DU CAPITAL

DOMAINE PIERRE BOISSON

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 927 299 eurosSiège social : 1 Rue du Moulin Landin – 21190 MEURSAULT

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30 avril 2023, le capital social a été réduit d'une somme de 649 109,30 euros, pour être ramené de 927 299 euros à 278 189,70 euros par voie de diminution de 0,70 euro de la valeur nominale des parts sociales, qui passe ainsi de 1 euro à 0,30 euro.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à neuf cent vingt-sept mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf (927 299 euros).»
Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à deux cent soixante-dix-huit mille cent quatre-vingt-neuf euros et soixante-dix centimes (278 189,70 €). »
Pour avis. La Gérance.

AL23008383

DÉMISSION DE GÉRANT

Eclectik. SARL au capital de 60 000 euros. Siège social : 3 rue Colonel de Grancey 21200 BEAUNE. 882 985 245 RCS DIJON. Aux termes d'une délibération en date du 17/04/2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Patrick MOUGIN de ses fonctions de gérant à compter du 17/04/2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis. La Gérance

AL23008391

MODIFICATION DU CAPITAL

DOMAINE NICOLAS MESTRE

Exploitation agricole à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 12B Rue de Mazeray – 21190 MEURSAULT
917 646 267 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2023, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 117 490 euros, pour le porter de 7 500 euros à 124 990 euros, par apport en nature. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON. La Gérance.

AL23008398

// GÉRANCE

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Selon un acte SSP du 21.04.2023, TOTALENERGIES MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390 553 839 euros avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Ile - 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a consenti un contrat de location-gérance du 01.07.2023 au 30.06.2026, sans tacite reconduction à la société SARL BILLION - MACHADO au capital de 8 000 euros avec siège social 88 Boulevard de Troyes - 21240 TALANT, en cours d'immatriculation au RCS de DIJON portant sur un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS LOGIS BOURGOGNE sis 88 Boulevard de Troyes - 21240 TALANT.

AL23008385

// DIVERS

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Coopérative Agricole Groupement de Producteurs Simmental Française
Siège Social : 1 rue des Coulots - 21110 BRETENIERE
Coopérative agréée sous le n° 2415

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 22 juin à 8h30, à la Salle Polyvalente de Ravennefontaines (52140) pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1. Rapport aux associés coopérateurs sur l'exercice clos au 31 décembre 2022,
2. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
3. Examen et approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2022,
4. Quitus aux administrateurs
5. Constatation de la variation du capital social au cours de l'exercice
6. Affectation du résultat,
7. Renouvellement partiel du Conseil d'administration,
8. Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions mentionnées aux articles L 225-38 et suivants du code de commerce, approbation de ces conventions,
9. Fixation de l'allocation globale pour l'indemnité aux administrateurs,
10. Approbation du budget formation pour les administrateurs,
11. Pouvoirs pour accomplir les formalités.
Selon toute vraisemblance, en raison du nombre important d'associés coopérateurs appelés à voter, cette première assemblée ne réunira pas le quorum requis.
Les associés coopérateurs sont dans ces conditions, convoqués à une seconde assemblée qui délibérera sur le même ordre du jour et qui se tiendra le :
Jeudi 22 juin 2023 à 9 h 30
A la Salle Polyvalente, 52140 RAVENNE-FONTAINES
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 38 § 2 des statuts, chaque membre de GAEC ayant la qualité de chef d'exploitation est appelé à voter les résolutions proposées, soit en assistant aux assemblées, soit en se faisant représenter.
Le Conseil d'Administration

AL23008395

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRES UNIVERSELS - DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe, en date à 20/01/1992 Madame Jasmine Joséphine Angèle CHATENET, en son vivant retraitée, célibataire majeure demeurant 8 rue Laignelet à IS SUR TILLE (21120), née le 16/03/1932 à MARCILLY SUR TILLE (21120), décédée à DIJON (21000), le 08/01/2023,
A institué quatre légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Eloïse SALICHON-COLLOT, suivant procès-verbal en date du 29 mars 2023, dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON, le 18 avril 2023.
Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Eloïse SALICHON-COLLOT, notaire associé à DIJON (21000), 52 boulevard Carnot.
Pour avis.
Maître Eloïse SALICHON-COLLOT
Je vous remercie de me faire parvenir 2 exemplaires en justificatif de cette publication ainsi que votre facture.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.
P/ Maître SALICHON-COLLOT

AL23008372

AVIS

Appel à Candidatures du 05/06/2023
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants : DRAMBON – MONTMANCON
Biens libres après la récolte 2023
DRAMBON : Terres
Urbanisme : zone N du PLU
3 ha 14 a 82 ca
- Pres boileau rondot et pre: A-302
MONTMANCON : Terres
Urbanisme : RNU
11 ha 00 a 00 ca
- La piece du tilleul: ZE-7(J)-7(K)
OIGNY : Terres et bois - Agriculture biologique -Urbanisme : RNU
95 ha 82 a 28 ca
- Les champs du murger: ZD-27[13] - Plaine de fontaine blanche: A-9-10-11-12-13-14-15-16-17-95[10] - Sous le chemin du gibot: ZD-14[1]
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
OIGNY : Terre - Agriculture biologique - Urbanisme : RNU
5 ha 50 a 00 ca
- 'Laneuf': ZD- 9(AJ)- 9(AK)[F1]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/06/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23008377

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MG PERFORMANCE, SAS au capital de 5 000 €, siège social et de liquidation : 43 Rue de Fontaine les Dijon, 21000 DIJON, 889 161 139 RCS DIJON, par AGO du 28/02/2023 il a été décidé approuver le compte définitif de liquidation, décharger Mesdames Lauren MICHEL et Raphaëlle GAILLARD, de leur mandat de liquidateur, donné à ces dernieres quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Pour avis.
Les Liquidateurs

AL23008218

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AGEOR, SARL en liquidation au capital de 7 622,45 euros, siège social et de liquidation : 81 avenue Maréchal Lyautey, Le Majestic, 21000 DIJON, RCS DIJON 421 801 408, l'assemblée générale du 28/02/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pierre GOTTE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Pour avis. Le Liquidateur

AL23008224

DISSOLUTION

NOUVELLE MAISON DES HAUTES COTES

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 21700 MAREY LES FUSSEY
429 607 799 RCS DIJON

Aux termes de délibérations de l'AGE du 22 mai 2023, la collectivité des associés a : - pris acte du décès de Monsieur Bernard HUDELOT intervenu le 10 août 2019 et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Mathieu PIECOURT, demeurant 1 rue de Vergy – 21700 VILLARS FONTAINE, pour une durée illimitée à compter du même jour – a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Mathieu PIECOURT pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de liquidation est fixé 10 Chemin des Beveys – 21700 VILLARS-FONTAINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
La Gérance

AL23008328

DISSOLUTION ANTICIPÉE

DANNIE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 11 000 euros
Siège : 14 rue monge,
21200 BEAUNE
RCS DIJON 319 450 029

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30.04.2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Daniel LECOMPTE, demeurant 14 chemin de l'Abreuvoir 21380 ASNIERES LES DIJON pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 14 chemin de l'Abreuvoir 21380 ASNIERES LES DIJON.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL23008345

DISSOLUTION

SAS DP IMMOBILIER SAS en liquidation au capital de 1 500 euros. Siège social et de liquidation : 12 rue de la Fontaine aux Lions, 21490 CLENAY. 799 855 754 RCS DIJON. Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 avril 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Delphine POIGNAND, demeurant CLENAY 21490 12 rue de la Fontaine aux Lions, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 12 rue de la Fontaine aux Lions 21490 CLENAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL23008382

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SAS DP IMMOBILIER SAS en liquidation au capital de 1 500 euros. Siège social et de liquidation : 12 rue de la Fontaine aux Lions, 21490 CLENAY. 799 855 754 RCS DIJON. Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2023 au CLENAY, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Delphine POIGNAND, demeurant 12 rue de la Fontaine aux Lions 21490 CLENAY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

AL23008397

DISSOLUTION ANTICIPÉE

VAL

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : ST JULIEN 21490 - 15 ALLEE EN GRAND LOUP - LES JARDINS D'ALIX
Siège de liquidation : ST JULIEN 21490 - 15 ALLEE EN GRAND LOUP - LES JARDINS D'ALIX
799 425 863 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 mai 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Grégory DEJONGHE, demeurant ST JULIEN 21490 - 15 ALLEE EN GRAND LOUP - LES JARDINS D'ALIX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à ST JULIEN 21490 - 15 ALLEE EN GRAND LOUP - LES JARDINS D'ALIX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

AL23008400

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP en date du 02 juin 2023, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile immobilière
DENOMINATION : SCI ADV
SIEGE SOCIAL : 2 rue des Poisots, 21220 MOREY-SAINT-DENIS
OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 1000 euros
GERANCE : Madame Nadège AMOROSINI, 2 rue des Poisots – 21220 MOREY SAINT DENIS
CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
IMMATRICULATION : RCS de DIJON
Pour avis

AL23008353

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 31/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle ; Dénomination : LE TORREFACTEUR DIJONNAIS ; Siège : 7 rue des Godrans, 21000 DIJON ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ; Capital : 15 000 euros ; Objet : Vente de café, thé, épicerie fine et tous produits alimentaires solides ou liquides ; Vente de cadeaux et art de la table et tout matériel et articles relatifs au café et au thé ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective ; Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ; Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre ; Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés ; Président : Monsieur Stéphane EVARISTO, demeurant 6 rue du bois, 70110 VILLERSEXEL ; La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. POUR AVIS, Le Président.

AL23008360

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la société COLIBRI, SAS au capital de 10 000 euros, Siège social : 5 place Emile Zola, 21000 DIJON, Durée : 99 ans, Objet : bar, brasserie, café, restauration, organisation de manifestations culturelles, soirées à thème. Le Président est la société LILOU, SARL au capital de 500 000 euros, dont le siège social est 25B rue des Cents Ecus, 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS DIJON sous le numéro 501 956 783, représentée par Monsieur Alexandre HULIN, Gérant. Le Directeur général est la société H. CATERING, SARL unipersonnelle au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 3 place de la Banque, 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS DIJON sous le numéro 750 873 796, représentée par Monsieur Jean-Charles VERNAUD, Gérant. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
POUR AVIS - Le Président

AL23008362

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20.04.2023 à TALANT, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SARL BILLION - MACHADO
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Siège social : 83 Boulevard de Troyes - 21240 TALANT
La société a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de station-service comprenant : - L'exploitation de pistes de recharge de carburant ou d'énergie pour véhicules motorisés, ainsi que toutes activités annexes, et notamment l'entretien et le service à la clientèle en découlant,- La vente de toutes sources d'énergie usuelles (produits pétroliers et assimilés, recharges électriques, gaz, etc.),- Tous articles et services concernant les véhicules automobiles et motocycles, et l'exploitation des pistes, ainsi que toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, et notamment : Le négoce de tous produits manufacturés et notamment de pièces détachées et accessoires automobiles, L'exécution de prestations de services tels que l'entretien, la réparation, et le lavage, L'exploitation d'une baie, La vente d'articles alimentaires à emporter, de produits du terroir, et de façon générale la vente de tous articles non alimentaires tels que les journaux et revues de presse, les articles de cadeaux souvenirs et produits touristiques etc., L'exploitation d'un débit de boisson, La revente de tabac, La restauration rapide avec le cas échéant de la préparation de plats, sur place ou à emporter, L'exploitation d'aires de jeux, de points de loisirs,- Tous articles et services rendus possibles en accessoire par la localisation de la station-service, dont notamment : La location de place de stationnement, de parking privatif, ou de bureau, L'exploitation de relais-colis et de points services (laverie, documents administratifs...), La vente de produits de loterie ou de jeux d'argent de la Française des Jeux ou autre prestataire autorisé, La location de véhicules de tourisme et utilitaires sans chauffeur.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 8 000 euros
Gérance :
- Madame Clémentine BILLION, demeurant 16 Bis Rue du Moulin Lajus - 21560 ARC-SUR-TILLE
- Monsieur Chrystopher MACHADO-HOFFARTH, demeurant 16 Bis Rue du Moulin Lajus - 21560 ARC-SUR-TILLE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON
Pour avis

AL23008384

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VOUGEOT du 5 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : NS ECRIVINS
Siège : Le Clos de Vougeot - 21640 VOUGEOT
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 150 000 euros
Objet :
- édition, création et exploitation de tous magazines, journaux, périodiques, livres, médias en ligne ou sous tout format, travaux d'imprimerie, de papeterie, toutes prestations de communication et plus généralement toute activité annexe ayant trait à la communication et à la publicité,
- les activités de studio et de l'industrie des arts graphiques, de maquettiste, de direction artistique, de photogravure, de création de publicité, d'agence de presse,
- l'organisation de dégustations, de rencontres et de visites, afin de favoriser la connaissance des vins et des produits du terroir, l'organisation de formations nologiques, l'organisation d'évènements et plus généralement toutes prestations non réglementées,
- la découverte et la mise en valeur du patrimoine de la Bourgogne, et notamment des vins et produits du terroir de Bourgogne de la culture nologique et vigneronne, de la connaissance et des formations aux vins de Bourgogne,
- toutes opérations pouvant se rattacher à l'achat et revente de tous produits et articles marchands réglementés ou non sous toutes formes et tous services/prestations pouvant s'y rattacher, conseils, représentation.Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité renforcée représentant au moins 3/4 au moins des voix des associés présents ou représentés.
Président : SAS MAISON FRANCOIS LABET au capital de 1 009 320 dont le siège social est fixé à VOUGEOT (21640) et qui est immatriculée sous le n°339 426 694 RCS DIJON, représentée par son Président en la personne de Monsieur François LABET.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL23008399

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 02/06/2023, il a été constitué une
SARL unipersonnelle dénommée : PLANS ET CONSTRUCTIONS
Siège : 7 Rue Du Vieux Noyer - 21910 CORCELLES LES CITEAUX
Objet : La Société a pour objet l'exercice des activités suivantes en France et à l'étranger : Dessinateur,projeteur en bâtiments, préparation et dépose de permis de construire, conseils en aménagement, métrés et relevés d'états des lieux, conseils techniques dans le domaine du bâtiment, études, métrés et vérifications de tous corps d'état relatifs à des projets de construction, maîtrise des coûts des projets de construction, notamment l'assistance à la mise au point de projet de construction, la description technique des ouvrages, l'établissement et le contrôle des estimations prévisionnelles, l'analyse des offres des entreprises, le suivi administratif des marchés, l'arrêté de comptes de chantiers, ordonnancement, planification et coordination des chantiers, assistances à maitrise d'ouvrage relative à des projets de construction.
Durée: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON
Capital : 3 000 euros
Gérance : M. Christophe QUENOT, demeurant 7 Rue du Vieux Noyer - 21910 CORCELLES LES CITEAUX
Pour avis
La Gérance

AL23008403

Connaissez-vous notre page Twitter ?

ANNONCES LÉGALES

NIÈVRE

// MODIFICATION

PROROGATION DURÉE
EARL LANDROT FRERES

Au capital de 418 530 euros
Siège social : Les Hérards 58170 MILLAY
349 707 786 RCS NEVERS

Suivant décision collective des associés du 11 mai 2023, les associés ont agréé la prorogation de la durée de la société de 59 ans pour la porter à 99 ans. Les modifications statutaires seront déposées au RCS de NEVERS. Pour avis et mention, la gérance

AL23008217

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL
SARL SANZ CONSTRUCTIONS GENERAL DU BTP

Au capital social de 1.000 euros
Siège social : Avenue du 85ème de Ligne – Lieudit Les Champs du Latin
58200 COSNE COURS S/ LOIRE
949 713 598 RCS NEVERS

Par AGE du 29/05/23, l'objet social principal de la société est l'activité d'entreprise générale du bâtiment, la maitrise d'œuvre, ordonnancement et pilotage de toutes constructions d'immeubles individuels ou collectifs à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte et promotion immobilière, neuve ou rénovation.

AL23008324

MODIFICATION DU CAPITAL

SCM DU VAL DU SAUZAY
Société Civile de Moyens au capital de 50 € ramené à 40 €
Siège social : 7, rue Nicolas Colbert
58210 VARZY
840 805 527 RCS NEVERS

Il résulte d'un acte ssp du 31/03/2023 la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du même jour :
- Capital social :
* ancienne mention : 50 €
* nouvelle mention : 40 €

AL23008325

PROROGATION DURÉE
GFA DE MARIÉ

Le Grand Marié
58170 Millay

En date du 20 mai 2023 lors de l'assemblée générale extraordinaire du GFA de Marié n° RCS Nevers 399787647 enregistré le 25/05/2023 a été décidé à l'unanimité de:
- Proroger le GFA de Marié de 99 ans soit jusqu'au 01/07/2123.
- Nommer Xavier Epinat 3 ème gérant.
- Modifier l'adressage GFA de Marié 1581 route du Grand Marié 58170 Millay

AL23008330

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL
PRODEMOL

SASU à capital variable
au capital de 10000 €
Siège social :
13 C Rue Francis Garnier
58000 Nevers
887 724 185 RCS de Nevers

L'AGE du 05/04/2023 a décidé de transférer le siège social 11 rue de la Barre 95880 Enghien-les-Bains, à compter du 05/04/2023.
Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Pontoise

AL23008339

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL
SCI G2M

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3 Boulevard Victor Hugo
58000 NEVERS
524 462 785 RCS NEVERS

Le 30/05/2023, les associés ont décidé de transférer le siège social du 3 Boulevard Victor Hugo 58000 NEVERS au 23 avenue de Chazeuil 03150 VARENNES SUR ALLIER à compter du 25 mai 2023.
En conséquence elle sera immatriculée au RCS de CUSSET.
Pour avis.

AL23008352

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

NEXSON GROUP - INDUSTRY
Société par Actions Simplifiée au capital de 130 000 €
Siège social : 685, Rue Jules Verne
58600 GARCHIZY
530 572 775 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 31/12/2022, les associés ont décidé à compter du 1er janvier 2023 de modifier la dénomination sociale « NEXSON INDUSTRY » pour adopter celle de « NEXSON GROUP - INDUSTRY » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL23008370

NON DISSOLUTION
SARL LB. COIFFURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 21, Grande Rue
58700 PREMERY
RCS NEVERS : 514 146 950

Aux termes d'une décision en date du 15 mai 2023, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL23008386

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL
HIPPOCRATE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 70 AVENUE DE GRAMMONT
37000 TOURS
812 717 569 RCS TOUR

Le 27/05/2023 l'AGE de cette société ayant pour Gérant Mme Bénédicte LETERRE demeurant 11 rue Henri Barbusse, 58000 Nevers a décidé :
- Le transfert de siège social :
Ancienne mention : 70 Avenue de Grammont 37000TOURS
Nouvelle mention : 11 rue Henri Barbusse 58000 NEVERS
Nouvelle mention RCS : RCS NEVERS.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation du 23/07/2015
Objet social : la propriété et la gestion de tous biens immeubles, droits immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières
Capital : 1 000euros
Pour avis.

AL23008401

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL
SPL CONFLUENCE

Société publique locale
Au capital de 100 000 euros
Siège social : La Jonction – 58300 DECIZE
RCS NEVERS 750 984 064

Le 07.02.2023, l'AG mixte ordinaire et extraordinaire a décidé : -de supprimer de l'objet social la mention suivante :»Dans le cadre des législations applicables, assurer les fonctions d'office de tourisme notamment en assurant les missions d'information et d'accueil du public, la promotion touristique, la coordination et le soutien à toutes les actions des divers partenaires du développement touristique local», -d'ajouter les précisions suivantes à l'objet social : « Animations évènementielles, culturelles et de loisirs, qu'elles relèvent de la compétence « développement économique » de la Communauté de communes ou de la compétence des communes, en vertu de l'article L.111-1 du Code du tourisme, leur confiant la gestion des manifestations locales et d'équipements communaux d'accueil tels que les campings, gîtes ou bases de loisirs qui relèvent de l'action touristique» et : «Exploitation d'hébergement et d'activités touristiques ou ludiques communales ou intercommunales comprenant : Hébergement et restauration ; Gestion des activités liées ou connexes.», -de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, -de porter le nombre d'administrateurs de 12 à 13 membres et de modifier en conséquence l'article 15 des statuts, -d'étendre le nombre de représentant à l'assemblée spéciale de 1 à 2 mandataires et de modifier en conséquence l'article 19 des statuts. Pour avis

AL23008402

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

NEXSON GROUP - ENGINEERING
Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : 685, Rue Jules Verne
58600 GARCHIZY
909 729 469 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 31/12/2022, les associés ont décidé à compter du 1er janvier 2023 de modifier la dénomination sociale « NEXSON ENGINEERING » pour adopter celle de « NEXSON GROUP - ENGINEERING » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

AL23008404

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par **Maître Dominique MARTIN, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «SCP MARTIN & MARIE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à NEVERS (58000), 1 Rue Saint Martin**, le 3 avril 2023, enregistré à NEVERS, le 14 avril 2023, a été cédé un fonds de commerce par :
Monsieur Romain BRAY, demeurant à BOURBON-LANCY (71140) 4 rue Saint Michel,
Célibataire.
A :
Monsieur Alexis Pierre Christian MICHEL, demeurant à VARENNES VAUZELLES(58640) 2 rue Marcel Turpin,
Célibataire.
Désignation du fonds : fonds de commerce de dépannage, vente et installation informatique sis à CERCY LA TOUR (58340), 91 avenue Louis Coudant, connu sous le nom commercial «La Tour Informatique».
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT CINQ MILLE EUROS (25 000,00 EUR),
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23008332

SELARL d'Avocats
11 allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIERE
803 467 166 RCS CLERMONT-FERRAND

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte signé électroniquement le 27.04.2023, enregistré au Service des Impôts de NEVERS le 22.05.2023, sous le numéro 2023 00010450 référence 5804P01 2023 A 00391, Monsieur Thierry RASLES, né le 11.12.1960 à NEVERS (58), de nationalité française, demeurant à COULANGES LES NEVERS (58660), 19 ter rue Verte, immatriculé en sa qualité d'entrepreneur individuel au RCS de NEVERS sous le n°323 272 492, A CEDE A La Société ETABLISSEMENTS GAUBIER, société par actions simplifiée au capital de 64.000 euros, dont le siège social est situé à COSNE-COURS-SUR-LOIRE (58200), 92 rue Saint Agnan, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°305 065 658, Un fonds de commerce de « marbrerie funéraire, prestations dans le domaine funéraire, négoce d'articles funéraires « sis et exploité à NEVERS (58000), 3 rue Jean Gautherin, pour lequel Monsieur Thierry RASLES est immatriculé au RCS de NEVERS sous le n°323 272 492, et à l'INSEE sous le numéro SIRET 323 272 492 00022, moyennant un prix principal de 97.000 euros, outre le prix des marchandises en stocks. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 27.04.2023. L'acquéreur sera immatriculé au RCS de NEVERS. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé, étant précisé que les correspondances y afférentes seront adressées au cabinet ID3 AVOCATS, Société d'Avocats inscrite au Barreau de Clermont-Ferrand, représentée par Maître Bruno BIBOLLET, située à AUBIERE (63170), 11 allée du Groupe Nicolas Bourbaki. Pour avis

AL23008333

// DIVERS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS
Extrait des minutes du greffe

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 30 mai 2023.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE T.E.V.L.**Route des Ecoles Ld Chivres 58210 Courcelles.RCS Greffe de Nevers 824 467 682.Activité : Services de déménagement.Jugement modifiant le plan de redressement.

AL23008354

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 30 mai 2023.**TOGNON BENJAMIN, JULIEN, RAPHAËL**.8B Rue Jules Guesde Vernuche 58640 Varennes-Vauzelles.RCS Greffe de Nevers 838 020 477. Activité : Travaux de plâtrerie.Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Octobre 2022 , désignant mandataire judiciaire SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL23008355

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 30 mai 2023.**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE GARAGE ARSEN**.13 Route de Château-Chinon 58000 Saint-Éloi.RCS Greffe de Nevers 809 144 892.Activité : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers.Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 10 ans nommant Commissaire à l'exécution du plan SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers .

AL23008356

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 30 mai 2023.**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE PICASSE-GROUP**.30 Rue du Grand Marché 58500 Clamecy.RCS Greffe de Nevers 948 094 404.Activité : Régie publicitaire de médias. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers , et mettant fin à la mission de l'administrateur SELARL AJRS prise en la personne de Me Thibaut MARTINAT.

AL23008357

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 30 mai 2023.**FAGES SALIMA,** né(e) BENMERAD.58250 Saint-Seine.RCS Greffe de Nevers 913 584 348.Activité : Débits de boissons.Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 25 Juin 2022, désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL23008358

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 30 mai 2023.**LEMAIN CHRISTOPHER**.25 B rue du Général de Gaulle 58200 Cosne cours sur loire.Activité : INSTALLATION ELECTRIQUE.Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 29 Décembre 2022, désignant liquidateur SELARL JSA en la personne de Me Aurélie LECAUDEY 14, avenue Marceau - 58000 Nevers . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la présente publication, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

AL23008361

SELARL JOUMIER-ROUSTIC
Notaire à Guérigny (58130),
1, rue Plouzeau

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 3 mars 2003, Monsieur Maurice MILLOT, en son vivant rentier, demeurant à NEVERS(58000) 6 Bis Rue des Renardats, né à NARCY (58400), le 6septembre 1921, veuf de Madame Camille Albertine MARQUET, et non remarié, non soumis à un pacs ou partenariat, de nationalité française, décédé à NEVERS (58000), le 22 octobre 2022 a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître MORMICHE THOMAS notaire à POUGUES LES EAUX (58320) le 24 avril 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée partout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Audrey ROUSTIC, notaire à GUERIGNY(58130) 1 Rue de Plouzeau, référence CRPCEN58015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS (58000) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et de la copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour insertion Me Audrey ROUSTIC

AL23008390

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION
SCI JALS

SCI au capital de 1000 €
Siège social :
1 RUE DU PATYS DE COURS
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
852 559 400 RCS de Nevers

L'AGE du 29/05/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable, nommé liquidateur M. LEGRAND sébastien, demeurant 1 rue du paty de cours 58200 Cosne-Cours-sur-Loire, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Nevers

AL23008326

COGEP AVOCATS
Route d'Orléans -
BP 89 -
18230 ST DOULCHARD

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE
SCI BLEU LAGON

Société civile en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social et siège de liquidation:
GERMIGNY-SUR-LOIRE
58320 CHEVIGNY
484 782 727 RCS NEVERS-58000

L'AGE réunie le 28 février 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Marie CORMIER, demeurant Chevigny-58320 GERMIGNY SUR LOIRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est fixé à Chevigny-58320 GERMIGNY SUR LOIRE.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le Liquidateur

AL23008340

COGEP AVOCATS
Route d'Orléans -
BP 89 -
18230 ST DOULCHARD

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 28 février 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie CORMIER, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le Liquidateur

AL23008341

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 30/05/2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :
PARAY SPORT
Objet social : La propriété, l'acquisition, la jouissance, l'administration et la gestion, notamment par location ou autrement, de tous biens immeubles, de tous droits immobiliers, tous biens mobiliers et de participations dans toutes sociétés
Siège social : 23 rue Louis Vicat, 58000 NEVERS
Capital : 1 000 euros
Gérance : M. Fabien PARAY demeurant 23, rue Louis Vicat, 58000 NEVERS
Agrément des cessions de parts : Les cessions de parts sociales quel que soit le bénéficiaire, associés, non-associés, y compris les cessions consenties à des conjoints, ascendants ou descendants du cédant sont soumises à un agrément préalable donné à la majorité des associés représentant des deux tiers des parts sociales composant le capital social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RC de NEVERS

AL23008334

IMMATRICULATION

Par acte SSP en date du 27/05/23, avec effet au 01/01/23, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée dénommée : BETON CENTRE LOIRE (BCL)
Objet social : L'exploitation d'une centrale à béton ; La fabrication, l'achat, la vente et le transport de béton prêt à l'emploi au profit de particuliers ou professionnels ; La vente aux particuliers ou professionnels de béton prêt à l'emploi, sable, graviers, granulats, terre et plus généralement le commerce de matériaux de construction ; la livraison de ces matériaux et la location de véhicules sans chauffeurs.
Siège social : 16, route de Nevers à SICHAMPS (58700)
Capital : 20000 euros
Président: M. Christian SANZ, né le 09/03/71 à PARIS 4ème (75), demeurant 1, La Fontaine du Bois à POISEUX (58130)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Admission aux assemblées : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix.

AL23008346

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique du 09/05/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :EURL LES TERRES D'ORMEAUX
Objet social : Activité de soutiens aux cultures-
Siège social :1 route du chateau d'eau 58500 Billy-sur-Oisy.
Capital : 2000 euros
Durée : 99 ans
Gérance : Mme MUNOZ EMELINE, demeurant 1 route du chateau d'eau 58500 Billy-sur-Oisy
Immatriculation au RCS de Nevers

AL23008365

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 30.05.2023, constitution de la Société par Actions Simplifiée dénomée : SAS PAUTRAY
Capital social : 4 000 euros
Siège social : Pautray – 58160 SAINT OUEN SUR LOIRE
Objet : toute activité liée à la production, la distribution, la vente et la promotion de l'électricité d'origine renouvelable ;
Président : Marie-Noëlle JOLY, demeurant à Pautray – 58160 SAINT OUEN SUR LOIRE,
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins
Clauses d'agrément et organe social habilité à statuer sur les demandes d'agrément : Les cessions d'actions entre associés sont libres. Dans les autres cas, les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL23008369

ALPHA EXPERTS NEVERS - BOURGES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NEVERS du 31/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière,
Dénomination sociale : DE TASSIGNY IV.
Siège social : 63-65 rue François Mitterrand, 58000 NEVERS.
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros.
Gérance : Monsieur Fabien PICAUT demeurant au 63-65 rue François Mitterrand – 58000 NEVERS.
Clauses relatives aux cessions de parts : cession libre entre associés, agrément dans tous les autres cas.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL23008378

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 26/05/2023, il a été constitué une SASU
Dénomination :
TECHNO COM
Siège Social : 07 RUE VERTE CHEZ MR EL MELLAH 58660 COULANGES LES NEVERS
Capital : 1500 €
Activités principales : LA SOUS TRAITANCE DE MAINTENANCE DE RESEAU FIBRE OPTIQUE TELECOMUNICATION FILAIRE. ET D'INSTALLATION FAISANT APPEL AUX ENERGIES NOUVELLES.
Durée : 99 ans
Président : M. EL MELLAH AYED 07 RUE VERTE 58660 COULANGES LES NEVERS
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL23008380

ALPHA EXPERTS NEVERS - BOURGES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NEVERS du 25/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : GMA REPARATIONS.
Siège : 107 route de Nevers, 58130 ST MARTIN D HEUILLE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros.
Objet : réparation de matériels agricoles, travaux publics, quads, prestation de services, vente de pièces, vente de matériels agricoles et de quads.
Agrément : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Gérard GUYOT, demeurant 107 route de Nevers, 58130 SAINT MARTIN D'HEUILLE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL23008381

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 24/05/2023 il a été constitué une **SCI** dénommée:
LARSCHE
Siège social: 10 rue de livry 58240 ST PIERRE LE MOUTIER
Capital: 1.000 €
Objet: L'acquisition d'immeubles et/ou droits immobiliers à usage commercial, professionnel ou d'habitation et de tous droits de jouissance en vue de la location,
La gestion et l'administration desdits biens,
Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement, à l'objet social ou pouvant en favoriser la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de l'activité sociale et notamment hypothèque de l'immeuble ou caution hypothécaire pour garantir les prêts et les financements en capital ou en comptes d'associés apportés à la société pour la réalisation de l'objet social principal.
Gérant: M. PETETIN Charles 10 rue de livry 58240 ST PIERRE LE MOUTIER
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS

AL23008393

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATION DE SOCIETE
SCI AMAREA

Société Civile Immobilière
au capital de 100 €
Ancien siège social :
2 avenue du Tertre –
89290 Champs sur Yonne
Nouveau siège social :
21 rue du port Gerbault –
89000 Auxerre
D494 987 829 RCS AUXERRE

Aux termes d'une AG extraordinaire du 18 Mai 2023, les associés ont décidé à cette même date de :
- transférer le siège social situé à 2 avenue du Tertre – 890290 Champs sur Yonne au 21 rue du port Gerbault – 89000 Auxerre et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- de nommer M. Marc-Antoine Kien aux fonctions de gérant en remplacement de M. Edouard Kien démissionnaire et de modifier en conséquence l'article 18 des statuts.

AL23008322

CHANGEMENT DE GÉRANT

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 mai 2023 de l'EURL Audit Conseil et Partenariat Immobilier, EURL ACPI, EURL au capital social de 25000€, ayant son siège social au 14 rue Joubert 89000Auxerre, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 833 099 070, SIRET numéro 83309907000025, il a été pris acte de la démission du Gérant Monsieur Olivier Sabin, à compter du 23 mai 2023 et de la nomination de Monsieur Frederic MORANDI Gérant, à compter du 23 mai 2023 pour une durée illimitée. Monsieur Frederic MORANDI demeure seul dirigeant à compter de cette même date

AL23008329

Me Johanna COFFRE SANCHIS-AOUSTIN

MODIFICATION DU CAPITAL
GROUPEMENT FONCIER VITICOLE DE LA CHAPPE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40 680,00 €
Siège social : Lieudit : Ferme de la Chappe
89700 TONNERRE
Numéro d'immatriculation : 435184320

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL – CESSION DE PARTS SOCIALES ET MODIFICATION DES STATUTS

Suivant acte authentique reçu par Maître Johanna COFFRE SANCHIS-AOUSTIN en date du 21 octobre 2021 à NOYERS (89310), les associés du GFV, Monsieur André Edgard Gilbert THOMAS, né à TONNERRE (89700), le 18 février 1950, et Madame Brigitte Thérèse Marcelle HARTZ, née à AMIENS (80000), le 17 décembre 1955, demeurant ensemble à TONNERRE (89700), Ferme de la Chappe, ont décidé d'augmenter le capital social de 40.680,00 €, par apport immobilier, pour le porter à la somme de 130.035,00 €, et l'augmentation en contrepartie du nombre de parts sociales. Cet apport immobilier a été publié au SPFE d'AUXERRE 1 le 25 octobre 2021 volume 2021P n°5785.
Suivant acte authentique reçu par Maître Johanna COFFRE SANCHIS-AOUSTIN en date du 21 octobre 2021 à NOYERS (89310), enregistré à SPFE d'AUXERRE, le 29 octobre 2021, il a été cédé les parts sociales de la société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : GROUPEMENT FONCIER VITICOLE DE LA CHAPPE,FORME : Société civile,
CAPITAL SOCIAL : **130 035,00 €**, divisé en HUIT MILLE SIX CENT SOIXANTE-NEUF (8669) parts de QUINZE EUROS (15) chacune, numérotées de 1 à 1681 inclus,
SIEGE SOCIAL : TONNERRE (89700), Lieudit : Ferme de la Chappe,
OBJET : « la propriété et l'administration par dation à bail de tous immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine »,
DUREE : 50 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés,
RCS : AUXERRE,
ASSOCIES :
Monsieur André Edgard Gilbert THOMAS, susnommé,
Madame Brigitte Thérèse Marcelle HARTZ, susnommée,
Monsieur Marc Georges SEGAULT, demeurant à MALIGNY (89800), Les Roncières, Né à TONNERRE (89700), le 16 septembre 1973, Célibataire.
CESSION DE PARTS SOCIALES au profit de M SEGAULT, nouvel associé :
. par Monsieur André THOMAS, DEUX MILLE DEUX CENT CINQ (2 205) parts sociales, de QUINZE EUROS (15,00 €) chacune, N° 246 à 1.681 inclus et N° 6 214 à 6 982 inclus.
. de Madame Brigitte HARTZ, CINQ MILLE

ANNONCES LÉGALES

CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT (5 597) parts sociales, de QUINZE EUROS (15,00 €) chacune, N° 5 591 à 5 691 inclus, N° 5 692 à 5 945 inclus, N° 5 946 à 6 199 inclus et n° 6 983 à 12 170 inclus.
Soit un total de SEPT MILLE HUIT CENT DEUX (7 802) parts sociales.
Aux termes dudit acte, Monsieur Marc SEGAULT, susnommé, a été nommé Gérant à compter du 22 octobre 2021 en remplacement de Monsieur André THOMAS et de Madame Brigitte HARTZ.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de AUXERRE.

AL23008321

FIDUCIAL SOFIRAL

AVIS DE TRANSFORMATION

XXL INDUSTRIES

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Les
Roches 89350 CHAMPIGNELLES
RCS AUXERRE 482 852 696

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 23 mars 2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée un gérant, Monsieur Eric RAGOT. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société reste dirigée par Monsieur Eric RAGOT demeurant Les Roches89350 CHAMPIGNELLES, en qualité de président.
Pour avis
La Gérance

AL23008336

TRANSFORMATION

Le 1.6.2023, les associés de la SAS LE MAUFOUX, au capital de 30.000 euros, siège social à CHABLIS (89800) 10, rue Jules Rathier, 892 099 342 RCS AUXERRE, ont décidé de modifier la forme juridique de la SAS en SARL. ANCIENNE MENTIONS PUBLIEES : Forme : SAS unipersonnelle ; Président : Jérémy PEZE demeurant à 44, Grande Rue 89440 - JOUX LA VILLE ; DG : Charles BUFERNE 8, RN 74 - 21190 MEURSAULT - NOUVELLES MENTIONS : Forme : SARL ; Gérants : Jérémy BUFERNE 2, rue Jules Philippe 89800 CHABLIS et Ivan PION 12, rue Dame Julliot 89800 COURGIS. Modification sera faite au RCS d'AUXERRE.

AL23008364

TRANSFORMATION

Le 1.6.2023 l'associé unique de la SARL C.P. QUADS LOISIRS, société à responsabilité limitée au capital de 20000euros siège social à AUGY (89290) Lieudit « La Maison Blanche », 444 842 751 RCS AUXERRE, a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour et de nommer un Président. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Forme : SARL - Gérant : M. Ch. COLLOMBAT - 5, rue Gérot 89000 AUXERRE - NOUVELLES MENTIONS : Forme : SAS - Président : SAS HCC ayant son siège social 5, rue Gérot 89000 AUXERRE, 951 829 951 RCS AUXERRE. Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes : - Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer ; - Exercice du droit de vote : le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix ; - Clauses restreignant la libre disposition des actions : néant. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL23008375

TRANSFORMATION

L'AGE du 2.6.2023 des associés de la SARL C. G. LOISIRS, au capital de 10000euros, siège social à AUXRRE (89000) 60, rue Guynemer, 810 479 840 RCS AUXERRE, a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour et de nommer un Président. ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Forme : SARL - Gérant : M. G. QUILLIN 10, av Haussmann 89000 AUXERRE - NOUVELLES MENTIONS : Forme : SAS - Président : SAS HCC ayant son siège social 5, rue Gérot 89000 AUXERRE, 951 829 951 RCS AUXERRE. Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes : - Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer ; - Exercice du droit de vote : le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix ; - Clauses restreignant la libre disposition des actions : néant. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL23008376

CONSEIL Avocat

AVIS TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

ROMALEX

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €
Ancien siège social : 14 bis - Route Nationale
6 - 89290 VINCELLES
Nouveau siège social : 124 Boulevard
des Bourroches 21000 DIJON
RCS AUXERRE N°439 953 282

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 23/05/2023, le siège social a été transféré au 124 Boulevard des Bourroches 21000 DIJON à compter du 1er mai 2023. En conséquence, la Société immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le numéro 439 953 282 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de DIJON. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.

AL23008394

MODIFICATION DU CAPITAL

SARL AGRI PROCESS

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 100 000 euros
Siège social : 9 rue des Fossés
89160 ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON
899 667 315 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 15 Mai 2023, l'associé unique :
- a décidé d'augmenter le capital d'une somme de 300 000 € pour le porter à 400 000 € par création de 300 parts sociales d'une valeur de 100,00 € chacune.
- a constaté la souscription, la libération des parts et en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par l'opération.
- a décidé d'ajouter les activités suivantes : la réalisation de prestations de travaux agricoles, forestiers et communaux et le négoce de paille et de foin

AL23008396

// GÉRANCE

SELARL Sylvie LELIEVRE,
Notaires et Conseils
à AVALLON

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me LELIEVRE, à AVALLON, le 3 juin 2023.
Antonio Julio DA ASSUNCAO AGUIAR, demeurant 23 Rue Romaine, Vassy, 89200 Etaule, immatriculé au greffe d'Auxerre, sous le numéro 444499891.
A cédé à : AGUIAR ESPACES VERTS, SAS au capital de 1.000,00 €, 12 Grande Rue, 89200 Etaule, immatriculée au greffe du d'Auxerre, sous le numéro 922167465.
Un fonds de commerce de PAYSAGISTE, CREATION ET ENTRETIEN DE PARCS, JARDINS, ET TOUS ESPACES VERTS exploité 23 Rue Romaine, Vassy, 89200 Etaule.
Prix de 70.000,00 € (éléments incorporels 5.000,00 € - matériel 65.000,00 €)
Entrée en jouissance au 1er janvier 2023.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, chez le Notaire.
Pour insertion
Le Notaire

AL23008392

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur les communes de CHARNY-OREE-DE-PUISAYE et de VILLIERS-SAINT-BENOIT
Le public est averti qu'en exécution du code de l'environnement et de l'arrêté n° PREF-SAP-PIE-BE-2023-153 du4 mai 2023,
une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale, présentée par M. Audric BAUDON, pour l'exploitation d'un élevage de 126 000 emplacements volailles sur le territoire de la commune de Charny-Orée-de-Puisaye - « le Haut Buisson » Route de Grandchamp, sera ouverte du lundi 5 juin 2023 (9 h) au mercredi 5 juillet 2023 (17 h) inclus, soit une durée de 31jours consécutifs à la mairie de Charny-Orée-de-Puisaye (commune d'implantation) et de Villiers-Saint-Benoit (commune concernée par le plan d'épandage).
M. André PATIGNIER, colonel honoraire de gendarmerie, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.
Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale comprenant une étude d'impact, l'avis de l'Autorité Environnementale, le mémoire en réponse à cet avis et un registre d'enquête, seront déposés, pendant tout la durée de l'enquête du 5 juin 2023 au 5 juillet 2023, à la mairie de Charny-Orée-de-Puisaye et de Villiers-Saint-Benoit, afin que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.
Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale pourra également être consulté durant l'enquête sur le site Internet des services de l'Etat www.yonne.gouv.fr (rubrique Actions de l'État/environnement/installations classées.../enquêtes publiques),sur le poste informatique mis à disposition du public du 5juin 2023 au 5 juillet 2023 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au03.86.72.79.89, ainsi que sur le registre dématérialisé à l'adresse indiquée ci-dessous.
Les communes de Charny-Orée-de-Puisaye, Villiers-Saint-Benoit, Le Val d'Ocre et Sommecaise sont concernées par le périmètre d'affichage réglementaire.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique : sur un registre dématérialisé, à l'adresse suivante : **https://www.registre-dematerialise.fr/4660**
ou à l'adresse e-mail associée au registre dématérialisé suivante : **enquete-publique-4660@registre-dematerialise.fr**
(Les observations et propositions transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le registre dématérialisé et donc visibles par tous).
- soit par écrit : sur les registres « papier » déposés en mairies de Charny-Orée-de-Puisaye et de Villiers-Saint-Benoit, ou courrier adressé à la mairie de Charny-Orée-de-Puisaye (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public qui seront également consignées dans le procès-verbal, à la mairie de **Charny-Orée-de-Puisaye**, les :
- lundi 5 juin 2023 de 9 h à 12 h, - mardi 13 juin 2023 de15 h à 18 h,
- samedi 1er juillet 2023 de 9 h à 12 h, - mercredi 5juillet 2023 de 14 h à 17 h,
à la mairie de **Villiers-Saint-Benoit**, le :
- mardi 20 juin 2023 de 9 h à 12 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport, du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de l'Environnement) et en mairies de Charny-Orée-de-Puisaye, Villiers-Saint-Benoit, Le Val d'Ocre, et Sommecaise. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne.
La décision prise par le Préfet, à l'issue de la procédure,est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.
Des informations peuvent être demandées auprès de M. Audric BAUDON,dont les coordonnées sont les suivantes : « Le Haut Buisson » Grandchamp - 89120 CHARNY-ORÉE-DE-PUISAYE - tel :03.86.45.75.55.

AL23008035

// DIVERS

CHANGEMENT DE NOM

M. Etienne, Paul, Clément GRANDIN né le 28 janvier 1987 à 89000 AUXERRE, France, demeurant 10, rue de l'église Cedex 815 - 89460 BAZARNES, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux afin de s'appeler à l'avenir : GRANDIN MAESTRACCI

AL23008347

CHANGEMENT DE NOM

M. GRANDIN Jean-Paul, né le 12/03/1961 à 75014, Paris, France, demeurant 19 rue des Tilleuls 89460 BAZARNES, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux afin de s'appeler à l'avenir :
GRANDIN MAESTRACCI

AL23008348

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

AVIS DE PUBLICITE

L'ATELIER DE PERMACULTURE

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 100 Euros
1 Rue Théodore de Bèze
89450 VEZELAY
R.C.S. AUXERRE 831 455 043

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 22 juillet 2022 Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'associée unique nomme en qualité de liquidateur Madame Annie KERANGUEVEN, demeurant 12 Rue Haute 89200 BLANNAY, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre.
Pour avis,

AL23008331

Laurent FRANCIN,
Stéphanie FAIVRE FRANCIN &
Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE en date du 31 mai 2023, les associés de la société dénommée « SCI DESSOUS LA GAÎTE » société civile immobilière au capital de 3.000 €, ayant son siège à L'ISLE/SEREIN (89440), 17, Av du président Bidault de L'Isle, inscrite au SIREN sous le n° 442103396 immatriculée au RCS d'AUXERRE, ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mai 2023 et désigné Mr Franck BILLIAT, demeurant à L'ISLE/SEREIN (89440), 11, rue du Moulin en qualité de liquidateur pour une durée d'un an.
Le lieu ou doivent être adressés les correspondance et notifications des actes, documents, et pièces concernant la liquidation a été fixé à L'ISLE/SEREIN (89440), 11, rue du Moulin.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour avis,
Le liquidateur.

AL23008344

DISSOLUTION

Le 20.5.2023, les associés de la société civile SCI DES BRILLANTS au capital de 45.734,71 euros, siège social JOIGNY (89300) 6, rue Aristide Briand, 424 053 155 RCS SENS, ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. M. Romain QUINCY, 10, rue de Turquie 89440 PRECY-LE-SEC. a

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT

Vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site agribourgogne.fr

Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants *

- ☐ REUSSIR Bovins viande — BOVINS VIANDE
- ☐ REUSSIR Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
- ☐ REUSSIR Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
- ☐ REUSSIR Lait — LAIT
- ☐ REUSSIR Porc Tech PORC — PORCS
- ☐ REUSSIR Volailles — VOLAILLES
- ☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
- ☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
- ☐ REUSSIR Vigne — VIGNE

NOM

PRÉNOM

RAISON SOCIALE

RUE

CP VILLE

TÉL. PORT.

EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle €

par carte bancaire n°

Date d'expiration

SIGNATURE

Terres de Bourgogne

☐ Je m'abonne pour 1 AN - 120 €

☐ Je m'abonne pour 2 ANS - 220 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
- ☐ pour 1 an 55 €
- ☐ pour 2 ans 110 €

TOTAL

ANNONCES LÉGALES

été nommé liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à JOIGNY (89300) 6, rue Aristide Briand. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerce de SENS. Cette dissolution met fin aux fonctions du gérant.

AL23008368

// CONSTITUTION

GROUPE etc
LE PARTAGE DES VALEURS

ETC
2 rue des Ardoisiers
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 5 mai 2023, il a été constitué une SCI dénommée:
SCI VOD,
Objet social : acquisition, gestion de biens immobiliers,
Siège social : 8 route des Champs Miniés 58200 COSNE COURS SUR LOIRE,
Capital : 1000 euros,
Gérance : Madame Virginie DESBOIS demeurant 8 route des Champs Miniés 58200 COSNE COURS SUR LOIRE,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis

AL23008098

IMMATRICULATION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PARON du 01/05/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SAS. Dénomination : D'M INTERIM. Siège : 45 Avenue du Ru Couvert, 89100 PARON. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 10 000 €. Objet : À titre principal, en France et dans tous pays, la délégation de personnel intérimaire principalement médical, paramédical, et tout autre personnel pouvant intervenir dans les structures de santé ou en rapport avec la santé. L'activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestation de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire. Le recrutement de personnel. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Belaïd TIMSILINE, demeurant 45 Avenue du Ru Couvert, 89100 PARON. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SENS. POUR AVIS -Le Président

AL23008174

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 mai 2023 à ESCAMPS (89), il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : VECTEN AVIGNEAU
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 2 000 euros
Siège social : 6, rue du champ du four – AVIGNEAU -89240 ESCAMPS
Objet : La société a pour objet :
- La prise d'intérêts et de participations dans toutes entreprises existantes ou à créer ; soit seules, soit en associations, par tous moyens et sous toutes formes ;
- La conservation, l'administration et la gestion des titres ainsi possédés ;
- La gestion d'un portefeuille de titres ;
- La propriété, la gestion, l'administration et la disposition des biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire dans la suite, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;
Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
La société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Président : Benjamin VECTEN demeurant 20, rue André VILDIEU – 89580 COULANGES-LA-VINEUSE
Immatriculation : RCS AUXERRE
Admission aux assemblées et droits de vote : tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Agrément de cessions d'actions soumis à l'assemblée générale extraordinaire

AL23008337

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 30/05/2023, il a été constitué une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MYBBSHOWERSHOP GROUP
Capital : 3 000 €, divisé en 300 actions de 10 €.
Siège social : 1, rue Saint-Ménard 89100 PARON
Objet : la prise de participation dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou de services ; l'achat, la gestion et la vente de valeurs mobilières et plus généralement la gestion de participations ; la fourniture de toutes prestations de services aux entreprises ou aux particuliers dans tous domaines ; toutes opérations et toutes activités pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.
Durée : 99 ans.
Présidente : Mme Claire ESEKIELU, demeurant à PARON (89100), 1 rue Saint-Ménard.
Cession d'actions : Elles sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.
La société sera immatriculée au RCS Sens.

AL23008338

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL dénommée MAHK, au capital de 5.000 euros, siège social à AUXERRE (89000) 34, rue du Pont, ayant pour objet le restaurant, l'organisation de réunions, séminaires, banquets, location de salles, cours de cuisine, chef à domicile, et d'une manière générale toute activité se rapportant à la restauration. Les gérants sont M. Keigo KIMURA, demeurant 11 bis, boulevard Voltaire - 21000 DIJON, Mme Marie DUSSOL demeurant 2, rue P. et M. Curie - 89000 AUXERRE et M. Armand LEMINEUR demeurant à 21, La Croix - 89250 HAUTERIVE. Immatriculation au RCS d'AUXERRE.

AL23008342

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

GITE DES OUCHES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 RUE DES FOSSES SUD
89360 FLOGNY LA CHAPELLE
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 22 mai 2023 à FLOGNY LA CHAPELLE (89360), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : GITE DES OUCHES
Siège social : 16 rue des Fossés Sud 89360 FLOGNY LA CHAPELLE
Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, les activités suivantes : La location meublée, la location d'appartement et la location de gites, liée à l'activité de tourisme. L'hébergement touristique et autre hébergement de courte durée.
Toutes prestations de services annexes dont toutes prestations hôtelières, achat et vente de produits régionaux, toutes activités de loisirs et de détente.
L'exploitation de l'ensemble des biens dont la société est propriétaire ou tout autre bien pour lesquels un contrat de bail ou contrat de mise à disposition a été conclu.
L'acquisition, la vente, la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation ainsi que la location de tout immeuble et biens immobiliers ou fonds de commerce en lien avec l'objet social.
Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.
Durée de la Société : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Madame Ketty ELISABETH 16 rue des Fossés Sud 89360 FLOGNY LA CHAPELLE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL23008349

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 01/06/2023, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI LE CARRE REPUBLIQUE
Capital : 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 €.
Siège social : 2 boulevard Maupéou 89100 SENS
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
CoGérants : M. Didier CHARVIN et Mme Béatrice CHARVIN, demeurant ensemble à SENS (89100), 2 boulevard Maupéou.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL23008359

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 01/06/2023, il a été constitué une SASU
Dénomination :
PAC-ENR
Nom Commercial : ENR RENOV
Siège Social : 2 Bis avenue des Brichères 89000 AUXERRE
Capital : 3000 €
Activités principales : installation thermique et climatique dans tous locaux
Durée : 99 ans
Président : M. KOUHEN Alain 2 Bis avenue des Brichères 89000 AUXERRE
Immatriculation au RCS de AUXERRE

AL23008373

AUDITEF
54 Avenue Gambetta 89300 JOIGNY
Tel : 03 86 92 03 03 Fax : 03 86 92 03 00
Mail : auditef89@wanadoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

LA PÂTE À TATA
Société par actions simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 6000 Euros
Siège social : 5 LE MINEROY
89350 CHAMPIGNELLES

Aux termes d'un acte sous seing privé à CHAMPIGNELLES en date du 1ER JUIN 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LA PATE À TATA,
Forme sociale : Société par actions simplifiée,
Siège social : 5 LE MINEROY 89350 CHAMPIGNELLES
Objet social : Food Truck sucré / salé, snacking, glace, pâtisserie, boissons, sur place ou à emporter.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 6 000 euros,
Président : Madame JURMAN Océane, demeurant 12 Route de Bleigny – Hameau de Merry 89230 Montigny la Resle
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
La Présidence

AL23008379

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 03/05/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI AMT
Objet social : Toutes opérations industrielles - commerciales - financières - mobilières - immobilières - Acquisition des biens et droits immobiliers - location - transformation - construction
Siège social : 14 rue Jules Verne 89400 Migennes.
Capital : 1000 euros
Durée : 99 ans
Gérance : M. BIYIK AHMET, demeurant 14 rue Jules Verne 89400 Migennes
Immatriculation au RCS de Sens

AL23008388

Terres de Bourgogne
Journal agricole & rural
1, rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière
03 80 78 90 40 - agribourgogne.fr

// CHRONIQUE JURIDIQUE

Construire dans son jardin

Le retour des beaux jours donne des envies, comme celle d'entreprendre des travaux d'agencement dans son jardin. Quelques règles s'imposent pour les réaliser en toute sérénité.



Presse agricole du Massif Central

Construire dans son jardin réclame de prendre quelques précautions quant aux diverses réglementations.

Avant d'envisager des travaux dans votre jardin, il convient d'en connaître les règles et des précautions s'imposent. La première démarche va consister à consulter le plan local d'urbanisme.

Certaines communes peuvent, par exemple, imposer des règles de hauteur ou des matériaux précis. Le Plan local d'urbanisme (PLU) et le règlement qui s'y rattache est librement consultable en mairie. Si vous envisagez la construction d'un abri de jardin, le régime varie en fonction de la superficie du local. Si celle-ci est inférieure à 5 m2, aucune démarche particulière n'est à effectuer. Entre 5 et 20 m2, une déclaration préalable de travaux est à déposer à la mairie. Un formulaire est téléchargeable sur le site service-public.fr.

Prendre garde aux éventuelles contraintes

Au-dessus de 20 m2, il faut demander un permis de construire, démarche plus complexe, au délai d'instruction de deux mois minimum. Si vous envisagez d'installer une clôture, il faut également prendre la précaution de consulter le PLU de la commune. Celui-ci peut imposer des contraintes de hauteur, de matériaux ou de couleurs. Si votre projet est conforme au PLU, il n'y a pas de déclaration de travaux à faire. Si vous envisagez la construction d'une terrasse, qu'elle soit à ras du sol ou légèrement surélevée, aucune formalité n'est requise, quel que soit son mode de construction et sa surface. La règle est différente si la terrasse est couverte. Quel que soit le projet, une attention particulière doit être portée à la présence de voisins. En effet, il ne faut pas que les aménagements leur occasionnent une nuisance anormale. Il faut aussi vérifier que le lieu de votre construction n'est pas considéré comme secteur protégé, présentant un intérêt patrimonial ou historique.
Les règles de construction y sont alors plus strictes.

PHILIPPE GAIGNET

Congés payés

Pas de jour supplémentaire pour enfant à charge pour un salarié de 21 ans et plus ayant déjà 30 jours ouvrables

Une décision de la Cour de cassation du 15 mars 2021 rappelle que lorsqu'un salarié âgé de 21 ans et plus a déjà 30 jours ouvrables de congés payés, il ne peut pas bénéficier de jours de congés supplémentaires pour enfant à charge.

Le code du travail prévoit des jours de congés supplémentaires par enfant en charge. Néanmoins ce droit diffère selon l'âge du salarié.

Les salariés âgés de 21 ans et plus au 30 avril de l'année précédente bénéficient de 2 jours de congés supplémentaires par enfant à charge mais le cumul du nombre des jours de congés supplémentaires et des jours de congé annuel ne peut pas permettre de dépasser 30 jours ouvrables de congés payés par an.

Les salariés âgés de moins de 21 ans au 30 avril de l'année précédente, ont eux aussi droit à 2 jours de congés payés supplémentaires par enfant à charge (1 jour par enfant à charge si le droit à congés payés initial ne dépasse pas 6 jours ouvrables), mais ils ne sont pas soumis au plafond de 30 jours. Ce congé supplémentaire peut donc leur permettre de dépasser 30 jours ouvrables de congés payés par an.

Au regard de cette règle, est considéré comme à charge, quel que soit le lien de parenté, tout enfant qui vit au foyer et est âgé de moins de 15 ans au 30 avril de l'année en cours et, sans condition d'âge, tout enfant en situation de handicap vivant au foyer.

Dans l'affaire soumis à la Cour de cassation, les congés payés de l'entreprise étaient calculés en jours ouvrés. Le salarié avait 26,5 jours ouvrés et donc dépassait les 30 jours ouvrables. Le salarié âgé de plus de 21 ans réclamait le bénéficie de congés payés supplémentaires pour enfant à charge en complément des 26,5 jours de congés qu'il avait déjà.
Or les 26.5 jours ouvrés dont bénéficiait le salarié, transposé en jours ouvrables comme l'avait fait la cour d'appel, représentaient 32 jours ouvrables de congés payés (26,5 x 6/5 = 31,8 arrondi à 32 jours ouvrables). Le salarié ne pouvait donc pas prétendre aux jours de congés supplémentaires pour enfant à charge ainsi que la cour d'appel l'avait décidé. Il a donc été débouté de sa demande.

Christine Dogbo